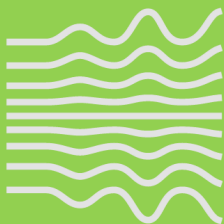


# L'Écho de la rivière



Municipalité  
de  
**Pike River**

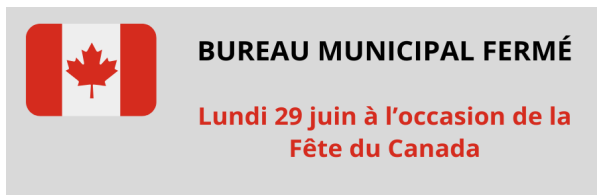
Juin 2026

Bulletin municipal



## Dans votre bulletin municipal ce mois-ci:

- ◆ P 2- Dates des séances du conseil /  
Circuit cycliste Lac Champlain
- ◆ P 3- Alertes et notifications de masse,  
inscrivez-vous!
- ◆ P 4 - Voilà ! Inscription de compte de taxes en  
ligne
- ◆ P 5 - Permis et certificats en urbanisme
- ◆ P 6- Avis à la population (fossés municipaux)
- ◆ P 7- MRC (compost gratuit)
- ◆ P 8- Demande de permis de feu à ciel ouvert
- ◆ P 9- Prévention incendie
- ◆ P10- Joutes pétanques /  
Pikeriverains en action, concours photos
- ◆ P11- Olympiades (Boum, Maison des jeunes)  
Ouverture Bibliothèque NDS
- ◆ P12- Renouée du Japon
- ◆ P13- Vente itinérante interdite
- ◆ P14- Ministère de l'environnement (MELCCFP)
- ◆ P15- Guide pratique sur les règles nautiques
- ◆ P16- CAAB Bedford / Bureau de poste  
Grand Défi Pierre Lavoie



## DATES DES SÉANCES DU CONSEIL 2026

### SÉANCES 2026

6 JUILLET

10 AOÛT

14 SEPTEMBRE

5 OCTOBRE

2 NOVEMBRE

7 DÉCEMBRE

Les séances du conseil sont publiques  
et elles débutent à 19h30



## DU CIRCUIT CYCLISTE DU LAC CHAMPLAIN

**Samedi 6 juin 2026**

Les cyclistes seront de passage  
dans la municipalité de Pike River



Cette année, le **Circuit cycliste du lac Champlain** célèbre son 20e anniversaire. Une occasion unique de rouler, de se dépasser... et de découvrir Venise-en-Québec et sa grande région, entre lac, campagne et accueil chaleureux.

### Départs

• **8 h 00 à 9 h 30 :**  
65 km et 115 km

• **9 h 30 à 10 h 30 :**  
25 km et 50 km

Merci d'arriver **au moins**  
**30 minutes avant** le départ

de votre parcours. Visitez le site web pour plus  
d'informations: <https://cclacc.com/>

### INSCRIPTION

**80,00 \$** du 1er au 5 juin 2026  
(Prendre note que le site fermera à midi le 5 juin.)

**90,00 \$** inscription sur  
place le 6 juin (carte  
de crédit physique  
seulement)





## **ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

### **SOYEZ JOIGNABLE RAPIDEMENT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE**

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences  
Téléphone - Mobile - Texto - Courriel

## **INSCRIVEZ-VOUS !**

### **Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !**

Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web
- En communiquant directement avec la municipalité au 450-248-2120, poste 0

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants : (section complète à personnaliser)

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc) ;
- Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

**Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !**

# COMPTE DE TAXES EN LIGNE / INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER !

⇒ Sans délais postaux

⇒ Zéro papier

⇒ Disponible 24/7

Les comptes de taxes pour l'année 2026 ont été envoyés par la poste. Vous pouvez toutefois vous inscrire à la plateforme Voilà! afin de recevoir votre compte par courriel et d'activer les rappels, ce qui vous aidera à ne pas oublier les paiements à effectuer.

Pour accéder à votre compte de taxes en ligne, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous à l'adresse suivante : [pikeriver.appvoila.com](https://pikeriver.appvoila.com)
2. Créez votre compte utilisateur sur le portail.
3. Ajoutez votre propriété à l'aide des informations figurant sur votre plus récent compte de taxes papier, soit :
  - l'adresse ou le numéro de matricule
  - le numéro de compte
  - le montant du premier versement



**Vous pouvez maintenant vous inscrire aux comptes de taxes en ligne pour votre municipalité.**

**INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER !**

# Permis et certificats en urbanisme

Le Service d'urbanisme délivre les permis et applique la réglementation en matière d'urbanisme. Il y a des normes réglementaires à respecter en plus de répondre au principe d'équité envers la collectivité. La plupart des travaux de construction, de rénovation, implantation d'une remise, l'installation d'une enseigne, les travaux dans la rive ou le littoral, l'installation d'une piscine, le lotissement, etc. nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation délivré par le Service d'Urbanisme.

Il est OBLIGATOIRE d'obtenir un permis de la municipalité, et ce, AVANT d'effectuer ces travaux. Il est aussi OBLIGATOIRE d'obtenir un permis de la municipalité AVANT de faire une coupe d'arbre ou de faire des travaux sur les rives et cours d'eau.

## LISTE DES FORMULAIRES

- **Abattage d'arbre**
- **Agrandissement d'un bâtiment**
- **Captage des eaux**
- **Changement d'usage**
- **Clôture / haie / muret**
- **Construction d'un bâtiment accessoire**
- **Construction d'un bâtiment principal**
- **Démolition d'un bâtiment**
- **Déplacement d'une construction**
- **Installation d'une enseigne**
- **Installation d'une piscine**
- **Installation septique (à venir, contacter l'urbanisme)**
- **Remblai / déblai**
- **Réparation ou rénovation d'un bâtiment**

*Rendez-vous sur le site Web de la municipalité de Pike River :*

<https://www.pikeriver.com/permis>

Vous y trouverez l'ensemble des formulaires disponibles en ligne.

Pour joindre le service d'inspection :

**450-248-2120**, poste 2

ou par courriel : [urbanisme@pikeriver.com](mailto:urbanisme@pikeriver.com)

Pour rencontrer notre inspecteur en urbanisme, Monsieur Mathieu Sénécal, il est préférable de prendre rendez-vous.





## AVIS À LA POPULATION

Nos **fossés municipaux** ne sont pas des lieux de **dépôt de déchets**. Merci de respecter l'environnement et de **disposer adéquatement de vos déchets**.

De tels gestes sont inacceptables. Ils entraînent des coûts importants pour la municipalité, notamment pour le transport des déchets vers le site d'enfouissement ainsi que pour la main-d'œuvre nécessaire à leur nettoyage.

Si vous êtes témoin d'une personne qui déverse des déchets dans les fossés de la municipalité, nous vous invitons à en informer la Sûreté du Québec.

Nous comptons sur votre vigilance et votre collaboration afin de préserver la propreté et la qualité de notre environnement.

*Merci de votre engagement et de votre bienveillance.*



Le beau temps est au rendez-vous ! C'est le moment parfait pour donner un coup de pouce à vos jardins avec du **compost premium GRATUIT** 🌻

- 📍 Rendez-vous à l'écocentre régional situé à Cowansville (2500, rang St-Joseph) pour vous servir!

Horaire :

- ◆ Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30
- ◆ Vendredi : 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- ◆ Samedi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h
- ◆ Fermé les dimanches et jours fériés

**À ne pas oublier :**

Pelle, contenant ou remorque.

Souliers fermés et gants.

Preuve de résidence

Bouteille d'eau.

*Partez votre saison du bon pied !*

**FAITES LE PLEIN DE COMPOST  
C'EST GRATUIT !**



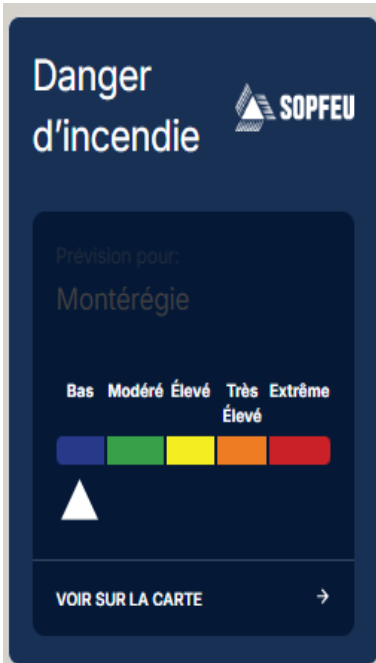
# Demande de permis de feu à ciel ouvert - en ligne

[www.pikeriver.com/permis-feu](http://www.pikeriver.com/permis-feu)



Pour une demande de permis de feu à ciel ouvert, veuillez remplir le formulaire à droite sur notre page web et nous communiquerons avec vous afin de confirmer votre demande.

Règle générale nous offrons un permis valide pour une durée de dix (10) JOURS, sous réserve de l'indice d'inflammabilité.



**N'oubliez pas qu'avant d'allumer le feu, il est de la responsabilité de chacun de vérifier l'indice d'inflammabilité auprès de la SOPFEU, en fonction de sa municipalité. Il est strictement interdit d'allumer un feu lorsque le risque d'incendie est jugé élevé.**

**Prendre note que qu'aucun permis ne sera émis lorsque l'indice d'inflammabilité sera de élevé à extrême. Il est également de votre responsabilité de respecter le règlement municipal :**

Règle de base en sécurité incendie no 10-0616

## CHAPITRE 21 – FEU À CIEL OUVERT ARTICLE 110

Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert à moins d'être détenteur d'un permis valide préalablement émis par l'autorité compétente de la Municipalité.

La demande de permis doit être présentée au moins un (1) jour avant la date prévue pour le feu.

**N'oubliez pas qu'avant d'allumer le feu il est de votre responsabilité de vérifier l'indice d'inflammabilité avec la SOPFEU en choisissant votre ville. Il est interdit d'allumer le feu s'il y a un risque élevé d'incendie.**

CAPSULE MENSUELLE

# PRÉVENTION INCENDIE



MOIS DE  
JUIN



## FEUX D'ARTIFICE *Célébrons en toute sécurité!*

Les feux d'artifice sont la cause de nombreux incendies chaque année, autant en milieu agricole que résidentiel.



Au Québec, la vente, la possession et l'utilisation de feux d'artifice sont **interdites sans permis**.

### EN MILIEU AGRICOLE ET RÉSIDENTIEL



Entrez les matières inflammables (essence, propane, huiles, etc.) dans un endroit sécuritaire.



Gardez vos bâtiments et équipements propres et bien entretenus.



Soyez vigilant lors de travaux extérieurs (soudage, meulage, entretien mécanique).



Municipalité de  
Pike River

*Profitez de la Fête nationale  
en toute sécurité!*



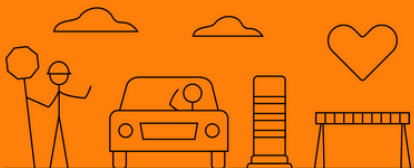
## Christian Roy

Technicien en prévention des incendies

Saint-Armand | Pike River. Notre-Dame-de-Stanbridge | Stanbridge East

Tel : (438) 466-2766 [tpi@pikeriver.com](mailto:tpi@pikeriver.com)

Avoir à cœur la protection  
des travailleurs, j'embarque.



Semaine nationale de sensibilisation  
à la sécurité des travailleurs routiers

8 au 14 juin

Bâtir l'avenir

Québec

Juin est  
le Mois de la  
sensibilisation  
à la SLA

Pour en savoir davantage sur la sclérose latérale amyotrophique,  
rendez-vous sur : [sla-quebec.ca](http://sla-quebec.ca)

SLA  
QUÉBEC

---

## JOUTES DE PÉTANQUE POUR ADULTES

Joutes de pétanque, pour celles et ceux qui souhaitent jouer **le mardi avant-midi**.

Vous êtes invités à vous joindre au groupe, que vous soyez débutant ou joueur expérimenté.



◆ **Heure : 9 h** (*si la température le permet*)

◆ **Lieu :** terrain des Loisirs

### Matériel

- Les débutants qui ne possèdent pas de boules de pétanque pourront en emprunter sur place lors des joutes.

**Bienvenue à toutes et à tous !**

L'activité est ouverte **aux résidents** ainsi qu'**aux résidents des municipalités voisines**.

Au plaisir de vous voir nombreux pour une belle activité conviviale!



## Calendrier municipal 2027 – Information importante

Nous souhaitons vous informer qu'il n'y aura pas de concours photo pour l'édition 2027 du calendrier municipal.

En effet, devant la grande participation et la qualité exceptionnelle des photos reçues lors du dernier concours, nous avons choisi de mettre en valeur les nombreux clichés qui n'avaient pas été retenus à ce moment-là. Ces images méritent d'être partagées et appréciées par tous!

Nous remercions chaleureusement tous les citoyens qui ont contribué en nous faisant parvenir leurs magnifiques photos.

Le comité Pikeriverains en action



52 rue du Pont, Bedford  
(à l'arrière de la bibliothèque)

# Les Olympiades 2026

Samedi le 13 juin 2026

de 10h à 16h

Gratuit pour toute la famille!



S.V.P. prenez note que la Bibliothèque Municipale de Notre-Dame-de-Stanbridge sera **fermée samedi le 13 juin 2026 pour le défi Pierre Lavoie**. Elle sera ouverte le mercredi 17 juin et samedi le 20 et 28 juin. Et n'oubliez pas **que les mercredis 24 juin 2026 pour la St-Jean-Baptiste et 1 juillet 2026 pour la Fête du Canada, elle sera fermée aussi.**

De retour le **samedi 04 juillet 2026**. Merci!

**Bibliothèque Notre Dame de Stanbridge**

**750 rue Gauvin, au local des Loisirs**

Heures d'ouverture:

Mercredi : 17h00 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00



***Les citoyens de Pike River bénéficieront d'un accueil gratuit grâce à une entente conclue avec la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.***

## Renouée du Japon

Le 9 avril dernier, Récoltes Rebelles vous informait du projet Renouée qui souhaite faire la lutte citoyenne à la renouée japonaise en mobilisant grâce à la transformation des premières tiges du printemps en limonade. Le premier arrachage a eu lieu début mai et à permis de congeler près de 500 kg de tiges lavées et coupées. Grâce à la collaboration de la municipalité d'Abercorn, des congélateurs ont élu résidence au chalet des patineurs (voir photo).



Le 6 juin prochain, lors de la fête du voisinage, 10 équipes de cuisiniers (brûleurs+bonbonnes+chaudrons) seront à l'œuvre pour transformer les tiges en un sirop de renouée.

Le 18 juin, le sirop sera assemblé et mis en canettes grâce à la collaboration de la distillerie Comont à Bedford.

Récoltes Rebelles s'engage à accompagner les cueilleurs afin que leur site puissent subir une lutte accessible. Pour se faire, plusieurs arrachages sont proposés. Voici donc un communiqué à diffuser si vous aviez diffuser l'appel à tous le 9 avril dernier.

N'hésitez pas si vous avez des questions.

L'équipe de *Récoltes rebelles* vous informe 

# 2e arrachage de la renouée en cours

*Dans le cadre du projet de limonade Renouée, le 1er arrachage a eu lieu au début mai et à permis de conditionner et congeler près de 500 kg de renouée japonaise.*

*Les tiges de renouée du 2e arrachage seront quant à eux disposées dans un centre d'enfouissement*

Communiquez avec nous pour obtenir des sacs résistants gratuits grâce au soutien de Matériaux de construction Sutton 

recoltesrebelles@gmail.com  
450-577-2560

*Merci de participer à ce projet collectif de lutte à la renouée japonaise*



## Vente itinérante interdite pour certains produits et services

Un commerçant fait du porte-à-porte? Ou il se présente à votre domicile après avoir pris contact avec vous pour demander l'autorisation de passer? Attention!

Il est interdit aux commerçants itinérants de vous solliciter pour vous vendre certains produits et services, incluant tout ce qui est en lien avec ceux-ci :

- le chauffage et la climatisation;
- les travaux de décontamination ou d'isolation;
- le financement ou la location à long terme.

### Pourquoi ces interdictions?

Certains vendaient leurs biens trop chers ou mettaient de la pression sur les consommateurs. D'autres leur promettaient des économies d'énergie exagérées ou tentaient de leur faire peur pour les inciter à entreprendre des rénovations.

La page [Québec.ca/vente-itinerante](https://quebec.ca/vente-itinerante) présente les situations dans lesquelles il importe de demeurer prudent. Informez vos proches!



**VENTE ITINÉRANTE INTERDITE**

**Refusez toute sollicitation  
concernant ces produits et services**

-  **Chauffage  
OU climatisation**
-  **Décontamination  
OU isolation**
-  **Financement  
OU location à long terme**

[Québec.ca/vente-itinerante](https://quebec.ca/vente-itinerante)

Votre  gouvernement

Québec 

The poster features a dark blue background with white and red text. On the right side, there is an illustration of a man in a blue suit standing in a doorway, looking towards the viewer. The text is arranged in a clear, hierarchical manner, starting with the title and the main message, followed by the specific categories of prohibited services, each accompanied by a red prohibition sign. At the bottom, there is a call to action with a website link and the logos of the government and the province of Quebec.



## Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



### Attention : parents surprotecteurs en mission!

Au printemps, certains oiseaux passent en mode « bodyguard » pour protéger leur nid. Cris, vols d'intimidation... et parfois une petite attaque-surprise ! 😊 Si ça s'agite au-dessus de votre tête, c'est un message clair : reculez! Gardez vos distances et surveillez vos animaux de compagnie. Bonne nouvelle : vous pouvez admirer le spectacle... à distance sécuritaire!

Si vous capturez accidentellement ou si vous apercevez un oiseau de proie mort ou blessé, déclarez-le à SOS Braconnage — Urgence faune sauvage.



1 800 463-2191



centralesos@environnement.gouv.qc.ca

Vous pouvez également communiquer avec la direction de la gestion de la faune de votre région : <https://www.quebec.ca/.../coordonnees-bureaux-regionaux...>



Éric Marceau



## Le Mois de l'eau est de retour sur le thème de la pollution plastique! 💙

Tout au long du mois, de nombreuses activités vous permettront de vous informer et de passer à l'action pour protéger notre or bleu.

Pour ne rien manquer 👉 <https://moisdeleau.org/>.

## Guide pratique sur les

# 3 documents nautiques les plus courants

Renseignez-vous bien  
avant de partir en bateau!



1



### Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)

Cette carte est pour **la personne qui conduit le bateau**. Une CCEP, c'est un peu comme le permis de conduire pour la navigation.

Une CCEP :

- atteste que vous avez réussi un examen de sécurité nautique
- montre que vous comprenez les pratiques de sécurité nautique élémentaires
- est valide à vie
- doit être à bord

Apprenez-en plus :



2



### Permis d'embarcation de plaisance (PEP)

Ce permis est pour **le bateau**. Un PEP, c'est un peu comme une plaque d'immatriculation pour votre bateau. Il vous en faut un si votre bateau est équipé d'un moteur de 10 hp (7,5 kW) ou plus.

Un PEP :

- attribue à votre bateau un numéro d'identification unique qui doit être affiché des deux côtés de la proue
- aide les équipes de recherche et de sauvetage à identifier votre bateau
- ne prouve pas que vous êtes le propriétaire de votre bateau
- est valide pour cinq ans
- doit être à bord

Apprenez-en plus :



3



### Immatriculation d'un bâtiment

Ce document est aussi pour **le bateau**, mais dans des situations bien précises.

L'immatriculation est valide pour cinq ans et est obligatoire si :

- votre bateau sert à des fins commerciales (par exemple, pour transporter des passagers et passagères qui payent)
- vous devez obtenir une hypothèque maritime
- vous voulez réserver un nom de bateau

Apprenez-en plus :



Pour naviguer en toute sécurité, il faut d'abord connaître les règles



Transports  
Canada

Transport  
Canada

Canada

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BEDFORD & RÉGION

Répond aux besoins du milieu par l'action bénévole.  
Promotion de l'action bénévole. **Services aux individus "maintien à domicile "et "familles".**

Services: accompagnement-transport médical, clinique d'impôt, clinique de sang, sécurité alimentaire (épicerie-partage), aide aux courses pour Bedford à chaque semaine et pour St-Jean-sur-Richelieu, 1 fois par mois, Programme PAIR, **travailleuse de milieu pour les aînés**, etc.



		<b>Tél.: 579-433-8105</b>		<b>Heures d'ouverture</b>	
<i>De partout... jusqu'à vous</i>					
Lundi	09:00 - 12:00	-	14:30 - 16:30	Jeudi	09:00 - 11:00 - 15:30 - 17:30
Mardi	09:00 - 11:00	-	14:30 - 16:30	Vendredi	09:00 - 11:00 - 14:30 - 16:30
Mercredi	09:00 - 11:00	-	14:30 - 16:30	<b>Fermé les samedis et dimanches</b>	



Pike River • Route 202 7 h 55 à 8 h 30  
• Route 133



## LE 1000 KM DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE PASSERA DANS VOTRE MUNICIPALITÉ LE 14 JUIN 2026.

### MUNICIPALITÉ

#### Horaire

Lundi, mercredi et jeudi  
9h00 à 12h - 13h à 16h

Tél.: 450-248-2120  
info@pikeriver.com

#### Prochaine séance du conseil

:  
lundi 6 juillet à 19h30

548 route 202  
Pike River (Québec) J0J 1P0

Visitez notre site web :

[www.pikeriver.com](http://www.pikeriver.com)

Visitez notre Facebook :

[Facebook.com/pikeriver.ca](https://Facebook.com/pikeriver.ca)